



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cour de justice de la République

PROJET DE BUDGET
Pour l'année 2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET QUESTIONS TRANSVERSALES

Les prévisions budgétaires pour l'année 2025 sont identiques aux sommes allouées pour l'exercice 2024.

La somme demandée est la même que celle sollicitée en 2024 soit **984 000 €**

Dotation demandée (en €)	PLF 2024	PLF 2025
Loyer	497 000	530 000
Indemnités magistrats et cotisations	143 000	160 000
Autres dépenses de fonctionnement	228 200	194 000
Frais de justice	80 800	70 000
Frais de tenue d'un ou plusieurs procès	35 000	30 000
TOTAL	984 000	984 000

LOYER :

La somme allouée au budget 2025 s'élève à 530 000 €, 515 000 € pour le loyer et 15 000 € de charges remboursées au propriétaire.

La dépense pour l'année 2025 sera légèrement supérieure à celle de 2024, le bail a été renouvelé au 1^{er} mars 2022 pour une durée 9 ans à l'indice de base en vigueur au 3^e trimestre 2021, ce qui a permis d'éviter la hausse au 1^{er} janvier 2022.

LES INDEMNITÉS DES MAGISTRATS ET COTISATIONS

La somme de 160 000 € demandée représente les prévisions permettant de couvrir l'ensemble des indemnités dues aux magistrats, et des cotisations payées, hors membres de la formation de jugement.

La somme demandée est légèrement supérieure à celle allouée pour l'exercice 2024 car le prélèvement à la source concernant les indemnités versées aux membres de la Cour, sera réglé sur la dotation de l'année contrairement aux années précédentes.

LES AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La somme de 194 000 € est demandée pour l'exercice 2025, le nombre de fonctionnaires et de magistrats présents de façon permanente à la Cour a doublé, il est passé de 5 à 10 personnes depuis 2020.

Le nouveau gardien, ancien membre de la gendarmerie nationale a pris ses fonctions le 15 janvier 2022. Le nettoyage qui était effectué par la précédente gardienne est à présent réalisé par une entreprise extérieure.

Suite à l'audit de sûreté réalisé fin 2021 par les services de la Préfecture de police de Paris des travaux de sécurisation du site ont été effectués, notamment par la pose de vitres pare-balles dans les bureaux du rez de chaussée et l'implantation d'un SAS à l'entrée en 2023.

FRAIS DE JUSTICE

En 2023 la somme de 84 775 € a été dépensée.

Pour 2024 la somme de 70 000 € est demandée compte tenu de l'activité de commission d'instruction et de la commission des requêtes.

Les frais de justice recouvrent différents types de dépenses :

- Frais d'interprète
- Frais de traduction
- Expertise
- Transport et perquisition
- Frais de déplacement
- Acte d'huissier
- Indemnité des témoins

Au 1^{er} septembre 2024 la somme de **56 281 €** a été dépensée pour les frais de justice.

La somme demandée pour 2025, inférieure à celle de 2023 est justifiée eu égard aux différents dossiers en cours.

Trois dossiers sont en cours à la commission d'instruction.

FRAIS DE TENUE D'UN OU PLUSIEURS PROCÈS

La formation de jugement va se réunir prochainement pour le procès d'un ministre en exercice.

Il restera 2 dossiers en cours d'instruction mettant en cause des ministres en exercice et d'anciens ministres.

Une somme de 30 000 € est demandée, somme qui sera restituée si aucun procès n'a lieu.